Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Séance du Comité

INVITATION

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **mercredi 11 novembre 2026 à 19 :00 heures dans la salle des chevaliers au Château de Mersch, Place St. Michel à Mersch**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du comité du 24 juin 2026 – Approbation.
3. Budget rectifié 2026 et budget 2027 – Présentation et discussion.
4. Personnel :
   - 4.1. Création, sous le statut de salarié à tâche manuelle, d'un poste à tâche complète (100%) d'ouvrier qualifié dans le groupe de salaire E de la convention collective des salariés de l'État – Décision.
   - 4.2. Création, sous le statut de salarié à tâche intellectuelle, d'un poste à tâche complète (100%) de scientifique dans la catégorie d'indemnité A, groupe A1, sous-groupe scientifique et technique – Décision.
   - 4.3. Création, sous le statut de salarié à tâche intellectuelle, d'un poste à tâche complète (100%) de conseiller pacte nature dans la catégorie d'indemnité A, groupe A1, sous-groupe scientifique et technique – Décision.
   - 4.4. Adaptation d'un poste existant de scientifique dans la catégorie d'indemnité A, groupe A1, sous-groupe scientifique et technique, par augmentation de 6 heures de la tâche hebdomadaire afin de la porter à 75% d'une tâche complète, par rapport à 60% actuellement – Décision.
   - 4.5. Adaptation d'un poste existant de guide-pédagogique dans la catégorie d'indemnité B, groupe B1, sous-groupe technique, par augmentation de 5 heures de la tâche hebdomadaire afin de la porter à 100% d'une tâche complète, par rapport à 87,5% actuellement – Décision.
5. Finances :
   - 5.1. Création, respectivement modification de certains tarifs à appliquer lors de la facturation des prestations fournies par le syndicat – Décision.
   - 5.2. Adaptation de la durée d'amortissement comptable d'un projet d'investissement – Décision.
   - 5.3. Budget rectifié 2026 et budget 2027 – Décision.
6. Contrats et conventions :
   - 6.1. Adaptation par voie d'avenant de la convention de coopération modifiée du 12 novembre 2015 entre le SICONA-Centre et le SICONA-Sud-Ouest – Décision.
   - 6.2. Acte notarié relatif à l'acquisition de fonds de la part des consorts Steffen-Majerus, situés dans la commune de Saeul, en vue d'y réaliser des mesures en faveur de la biodiversité – Approbation.
   - 6.3. Convention de bail à ferme avec M. Steffen pour l'exploitation d'un terrain agricole – Approbation.
   - 6.4. Convention pour l'utilisation du logo « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.

Siège : Château de Mersch, Place St. Michel, L-7556 Mersch ; **Adresse postale et bureaux :** 12, rue de Capellen, L-8393 Olm ;
Secrétariat : tél. : 26 30 36 57, alex.weber@sicona.lu ; **Recette :** tél. : 26 30 36 77, claudine.mathias@sicona.lu

6.5. Conventions de production dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.
6.6. Convention communale dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.
6.7. Résiliation d'une convention dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.

7. Divers.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 26 octobre 2026
Pour le bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Michel REILAND

Le Secrétaire-rédacteur,
(s.) Alex WEBER

Siège : Château de Mersch, Place St. Michel, L-7556 Mersch ; **Adresse postale et bureaux :** 12, rue de Capellen, L-8393 Olm ;
Secrétariat : tél. : 26 30 36 57, alex.weber@sicona.lu ; **Recette :** tél. : 26 30 36 77, claudine.mathias@sicona.lu